



FAITS MARQUANTS

- La densité médicale en Ardèche et dans la Drôme est inférieure à celle de la région et de la France, que ce soit en médecine générale ou chez les spécialistes, chez les libéraux ou les salariés
- Certaines spécialités médicales comme la psychiatrie ou l'ophtalmologie sont très peu présentes en libéral en Ardèche
- Un vieillissement des médecins libéraux plus marqué que sur la région

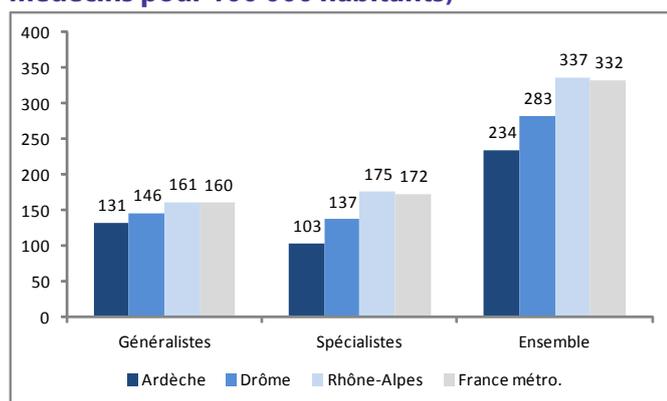
234 MÉDECINS POUR 100 000 HABITANTS EN ARDÈCHE, 283 EN DRÔME ET 332 EN FRANCE

Au 1er janvier 2011, 1 376 médecins (libéraux et salariés) ont été recensés dans la Drôme et 739 dans l'Ardèche dont respectivement 52% et 56% de généralistes contre 48% et 44% de spécialistes. En France comme en Rhône-Alpes, cette répartition est de 48% de généralistes pour 52% de spécialistes.

La densité de médecins en Ardèche est inférieure à celle de la Drôme, elle-même inférieure à celle de la France métropolitaine (234 médecins pour 100 000 habitants en Ardèche et 283 dans la Drôme contre 332 en France). Cet écart est observé pour les généralistes comme pour les spécialistes.

Sur l'ensemble des médecins, 67% exercent selon le mode libéral (exclusif ou partiel) en Ardèche et 56% dans la Drôme, alors qu'ils sont 59% en France.

Densité* médicale au 1er janvier 2011 (nombre de médecins pour 100 000 habitants)



	Ardèche		Drôme		Rh-Alpes	France métro.
	Effectif	Densité	Effectif	Densité	Densité	Densité
Généralistes	415	131	709	146	161	160
Spécialistes	324	103	667	137	175	172
Ensemble	739	234	1 376	283	337	332
Libéraux	492	156	771	158	193	196
Salariés	247	78	605	124	144	137
Ensemble	739	234	1 376	283	337	332

Source : ADELI

Exploitation ORS RA

*Densité pour 100 000 habitants

CONTEXTE NATIONAL

Au 1er janvier 2011, le nombre de médecins exerçant en France métropolitaine est estimé à 208 727 (Drees), soit 334 médecins pour 100 000 habitants. Alors que la densité médicale en France était un peu inférieure à celles des pays européens jusqu'en 2004, le niveau français devient comparable au niveau européen à partir de 2005, voire légèrement supérieur. En France, le nombre de médecins a plus que triplé depuis 1968. L'évolution des effectifs de médecins s'est accompagnée de modifications structurelles : accroissement de 22% du nombre de spécialistes entre 1990 et 2000 et de 3% du nombre de généralistes en France métropolitaine, puis à partir de cette date, rythme de progression identique pour les uns et pour les autres. Il en résulte que les spécialistes sont aujourd'hui plus nombreux (108 061 en 2011) que les généralistes (100 666). Selon des projections de la DREES, et malgré le relèvement du numerus clausus à 8 000, la densité médicale devrait baisser de 10% d'ici 2030 (292 médecins pour 100 000 habitants), avec un point bas en 2020 (276). La baisse serait encore plus marquée pour les spécialistes que pour les généralistes. À l'heure actuelle, plus de la moitié des médecins exercent principalement en secteur libéral (exclusivement ou non), plus de trois sur dix sont salariés dans un établissement hospitalier. La répartition géographique est marquée par des contrastes forts entre les zones les plus fortement médicalisées (Paris et sud du pays) et les régions moins médicalisées (centre et nord du pays). Des travaux récents ont mis en évidence les difficultés particulières de desserte médicale de certaines zones (cantons ruraux mais aussi banlieues des villes les plus importantes), du fait notamment du vieillissement des praticiens qui ne trouvent pas de remplaçant. Depuis plus de dix ans, des dispositifs ont été mis en place pour améliorer l'organisation des soins médicaux et les liens entre médecine de ville et hôpital. Les Unions régionales des professionnels de santé (URPS-médecins), qui ont succédé aux Unions régionales des médecins libéraux (URML), ont pour mission «l'amélioration du système de santé et la promotion de la qualité des soins».



830 PRATICIENS MÉDICAUX EXERCENT DANS LES HÔPITAUX DE LA DRÔME ET 402 EN ARDÈCHE AU 1^{ER} JANVIER 2011

Au 1er Janvier 2011, 830 praticiens médicaux exercent dans les hôpitaux publics et privés de la Drôme, et 402 exercent en Ardèche. Les médecins spécialistes sont plus nombreux que les généralistes. Mais on compte 3 médecins spécialistes pour un généraliste dans les établissements drômois (rapport MS/MG = 3), alors que ce taux est équilibré en Ardèche (1,2 MS pour 1 MG). Les chirurgiens représentent 27% des médecins spécialistes dans la Drôme contre 23% en Ardèche et les internes respectivement 14% et 7% des personnels médicaux.

UNE FAIBLE DENSITÉ DE MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Selon l'assurance maladie, en 2010, 293 médecins généralistes avaient au moins une part de leur activité en exercice libéral (cf. encadré) en Ardèche et 463 en Drôme. Les densités correspondantes sont de 93 et 95 pour 100 000 habitants, légèrement inférieures à la valeur régionale (98).

En revanche, chez les spécialistes, au nombre de 257 en Ardèche et 449 dans la Drôme, la densité est très inférieure à celle de la région avec respectivement 82 et 93 spécialistes pour 100 000 habitants contre 120 en Rhône-Alpes. Cette situation caractérise les départements plus ruraux et sans CHU.

L'Ardèche et la Drôme présentent une part de médecins conventionnés en secteur 1 (application des tarifs conventionnels) supérieure à la moyenne régionale chez les généralistes et surtout chez les spécialistes. Les médecins des deux départements sont plus âgés que leurs confrères régionaux avec une part de médecins de moins de 55 ans plus faible en Drôme qu'en Ardèche et en région.

UNE FAIBLE PRÉSENCE DES PSYCHIATRES ET DES OPHTALMOLOGUES LIBÉRAUX DANS L'ARDÈCHE

Les densités plus faibles de médecins spécialistes libéraux en Ardèche et en Drôme se retrouvent pour un grand nombre de spécialités, à l'exception notable des chirurgiens et anesthésistes en Ardèche. La densité plutôt élevée d'anesthésistes et de chirurgiens en Ardèche est liée à la présence d'établissements chirurgicaux privés à proximité du Rhône qui prennent en charge des patients provenant des deux départements mais qui sont localisés en Ardèche.

Plusieurs densités particulièrement faibles sont à souligner, pour les psychiatres et les ophtalmologues libéraux dans l'Ardèche, ainsi que pour les gynécologues libéraux dans la Drôme.

Les personnels médicaux et les internes dans les hôpitaux de l'Ardèche et la Drôme au 1er janvier 2011

		Public	Privé ⁽¹⁾	Total
Ardèche	Médecine générale	122	20	142
	Médecins spécialistes dont	136	39	175
	Spécialités médicales	95	6	101
	Spécialités chirurgicales	39	1	40
	Psychiatres	2	32	34
	Autres ⁽²⁾	43	13	56
	Internes	29	0	29
Total	330	72	402	
Drôme	Médecine générale	147	10	157
	Médecins spécialistes dont	438	35	473
	Spécialités médicales	263	29	292
	Spécialités chirurgicales	125	1	126
	Psychiatres	50	5	55
	Autres ⁽²⁾	72	15	87
	Internes	113	0	113
Total	770	60	830	

Source : SAE

Exploitation ORS RA

(1) y compris les établissements privés participant au service public hospitalier (PSPH)

(2) dont médecins du travail, médecins de santé publique, biologistes, ...

Effectifs et densités* de médecins libéraux selon l'âge et le mode conventionnel en 2010

	Ardèche			Drôme			Rhône-Alpes	
	Effectif	%	Densité	Effectif	%	Densité	%	Densité
Généralistes	293	100%	93	463	100%	95	100%	98
dont secteur 1	269	92%	85	409	88%	84	84%	82
dont moins de 55 ans	143	49%	45	227	49%	47	56%	54
Spécialistes	257	100%	81	449	100%	92	100%	119
dont secteur 1	184	72%	58	329	73%	68	56%	66
dont moins de 55 ans	132	51%	42	226	50%	46	54%	65

Source : ARS

Exploitation ORS RA

*Densité pour 100 000 habitants

Effectifs et densités* en médecins spécialistes libéraux en 2010

	Ardèche			Drôme			Rhône-Alpes		
	Effectif	%	Densité	Effectif	%	Densité	Effectif	%	Densité
radiodiagnostic et imagerie médicale	69	26,8	22,0	133	29,6	27,6	2204	29,7	35,7
psychiatrie**	11	4,3	3,5	36	8,0	7,5	675	9,1	10,9
ophtalmologie	12	4,7	3,8	37	8,2	7,7	474	6,4	7,7
gynécologie obstétrique et médicale (1)	21	8,2	32,7	25	5,6	23,8	554	7,5	38,5
pathologie cardio-vasculaire	18	7,0	5,7	31	6,9	6,4	396	5,3	6,4
anesthésiologie - réanimation chirurgicale	22	8,6	7,0	15	3,3	3,1	390	5,3	6,3
dermatologie et vénéréologie	11	4,3	3,5	22	4,9	4,6	309	4,2	5,0
pédiatrie (2)	12	4,7	21,4	18	4,0	19,8	284	3,8	24,2
chirurgie orthopédique et traumatologie	13	5,1	4,1	17	3,8	3,5	272	3,7	4,4
rhumatologie	10	3,9	3,2	11	2,4	2,3	255	3,4	4,1
oto rhino laryngologie	9	3,5	2,9	16	3,6	3,3	226	3,0	3,7
gastro-entérologie et hépatologie	5	1,9	1,6	15	3,3	3,1	212	2,9	3,4
chirurgie générale	16	6,2	5,1	8	1,8	1,7	196	2,6	3,2
autres	28	10,9		65	14,5		978	13,2	
Ensemble	257	100,0	81,9	449	100,0	93,1	7425	100,0	120,4

Source : ARS

Exploitation ORS RA

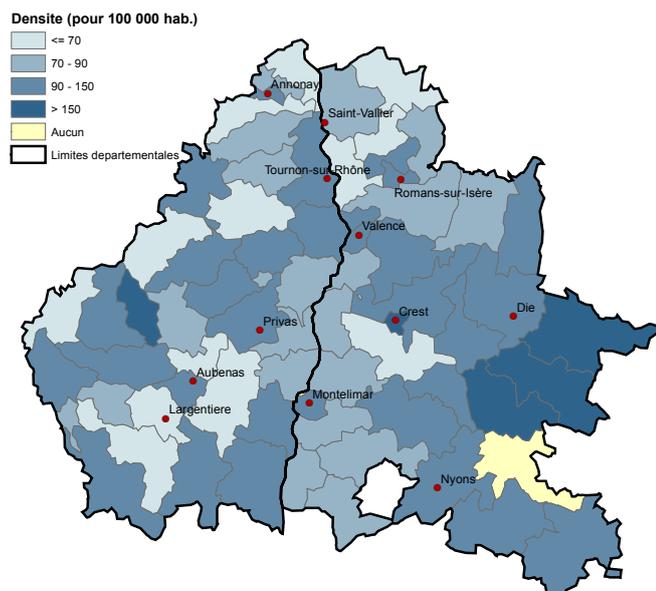
*Densité pour 100 000 habitants

** Les psychiatres considérés ici sont les neuro-psychiatres, les psychiatres généraux et les psychiatres de l'enfant et de l'adolescent.

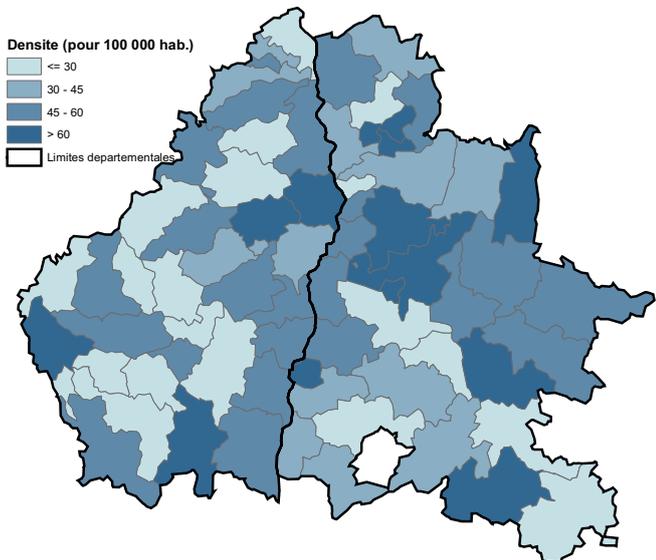
(1) Densité calculée sur la population des femmes âgées de 15 à 49 ans. Les gynécologues/obstétriciens comprennent les spécialités suivantes : «Gynécologie obstétrique», «Obstétrique» et «Gynécologie obstétrique et gynécologie médicale»

(2) Densité calculée sur la population des enfants âgés de 0 à 15 ans

Densité de médecins généralistes libéraux en Ardèche et en Drôme en 2010



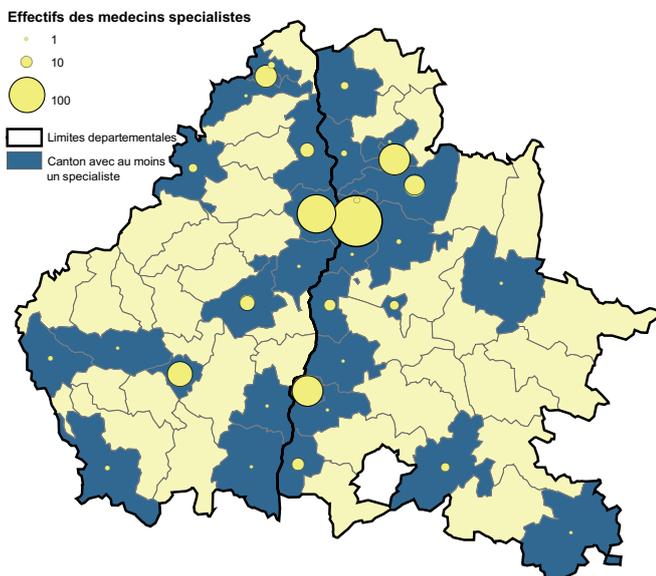
Densité de médecins généralistes de moins de 55 ans en Ardèche et en Drôme en 2010



Source : ARS

Exploitation ORS RA

Effectifs des médecins spécialistes libéraux en Ardèche et en Drôme en 2010



Source : ARS

Exploitation ORS RA

UN CINQUIÈME DES CANTONS PRÉSENTE UNE DENSITÉ DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX INFÉRIEURE À 70 POUR 100 000 HABITANTS

La densité globale de médecins généralistes libéraux est la même en Ardèche et dans la Drôme.

Outre les centres urbains et certaines zones péri-urbaines on peut souligner des densités proches ou plus élevées que les valeurs départementales sur une large bande autour de la vallée de la Drôme ainsi que sur certaines zones du plateau ardéchois (à relativiser ici avec la faible densité de population). Il existe cependant de nombreux cantons (15, soit plus de 20% dont 9 en Ardèche, soit plus d'un canton sur quatre) où la densité médicale est inférieure à 70 médecins pour 100 000 habitants.

Cette analyse de la densité ne tient pas compte des différences de modes d'exercice (rural ou urbain, exercices multiples ou multisites, temps d'ouverture,...) qui ont une influence sur le niveau exact de disponibilité de l'offre.

DES ZONES DE FRAGILITÉ AVEC PEU OU PAS DE MÉDECINS DE MOINS DE 55 ANS

L'analyse de la densité de médecins de moins de 55 ans révèle des zones qui pourraient se retrouver en manque de médecins dans les années à venir en l'absence de nouvelles installations. A l'exception de quelques zones urbaines ou péri-urbaines, d'une part de la vallée de la Drôme et de certains cantons isolés la totalité des cantons présentent des densités de médecins inférieures ou égales à 60 médecins pour 1 000 habitants.

Parmi ces cantons à faible densité, les plus en difficulté se retrouvent sur une large partie ouest de l'Ardèche et sur le sud de la Drôme. Il s'agit parfois de cantons à faible population pour lesquels l'offre peut reposer sur un ou deux praticiens mais certains cantons à forte population sont également concernés comme c'est le cas sur Valence où une part particulièrement importante des médecins généralistes a au moins 55 ans.

DES MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX CONCENTRÉS SUR LA VALLÉE DU RHONE

La répartition géographique des médecins spécialistes libéraux est, elle, très hétérogène. En effet, on retrouve la majorité de ces professionnels dans la vallée du Rhône et sur les principales villes. A l'échelle des cantons, 38 ne comptent aucun spécialiste soit plus de 54% des cantons des deux départements (près de 59% en Ardèche), cantons principalement situés en zones rurales.

Quelques cantons ruraux comptent cependant des spécialistes, souvent en lien avec la présence d'établissements thermaux ou de soins (ex : Saint-Etienne-de-Ludgarès en Ardèche).



UN VIEILLISSEMENT ET UNE FÉMINISATION DES PRATICIENS LIBÉRAUX

L'analyse de la répartition par sexe et âge de la population des médecins libéraux permet de formuler plusieurs constats généraux et des comparaisons entre la population des départements.

Chez les médecins généralistes, les tranches d'âge qui comprennent le plus grand nombre de praticiens sont celles de 55-60 ans et 60-65 ans, et particulièrement celle de 60-65 ans en Drôme et en Ardèche. Globalement les médecins de ces deux départements sont d'ailleurs plus âgés que leurs confrères régionaux, différence qui s'observe essentiellement chez les hommes. La part des 55 ans et plus s'élève à 51% dans les deux départements et 44% sur la région. La féminisation de la profession au fil des générations est très marquée. Alors que les tranches d'âge élevées sont très masculines (ex. : 9 hommes pour 1 femme en Ardèche pour les plus de 60 ans), ce sexe ratio s'équilibre pour les 40-49 ans (1,6 homme pour 1 femme en Ardèche, 1,2 pour les autres territoires) et s'inverse même pour les moins de 40 ans où les femmes deviennent majoritaires. La part de femmes médecins est plus faible en Ardèche (25%) que sur la Drôme (30%) ou la région (34%).

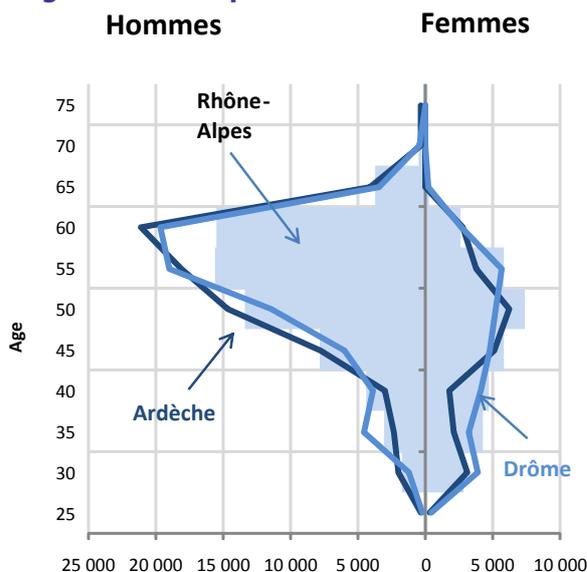
Pour les médecins spécialistes, les constats vont dans le même sens avec une répartition par âge plus équilibrée et un peu plus jeune. La part des médecins spécialistes de 55 ans et plus s'élève à 49% en Ardèche, 50% dans la Drôme, au dessus de la région (46%). Le processus de féminisation est cependant moins marqué pour les spécialistes chez lesquels les hommes sont majoritaires quelle que soit la tranche d'âge concernée. Cette féminisation est de plus beaucoup moins prononcée dans les deux départements où, par exemple, on compte encore 2,4 hommes pour une femme chez les moins de 40 ans. La part de médecins femmes est d'ailleurs plus basse sur les départements de l'Ardèche et de la Drôme (23% et 24%) que sur la région (30%).

Le **mode conventionnel** des médecins libéraux est établi selon trois catégories : le secteur 1 (médecins avec tarifs fixés par convention nationale), le secteur 2 (médecins conventionnés avec honoraires libres, secteur créé en 1980) et une troisième catégorie constitué par les médecins conventionnés disposant d'un droit permanent au dépassement d'honoraires (catégorie supprimée en 1980). La densité de médecins exerçant en secteur 1 est un indicateur concernant l'accès aux soins : le prix des prestations de ces médecins, servant de base au remboursement par la sécurité sociale, est le plus accessible. En 2009, les médecins libéraux en secteur 2 représentent 25% des médecins libéraux en France.

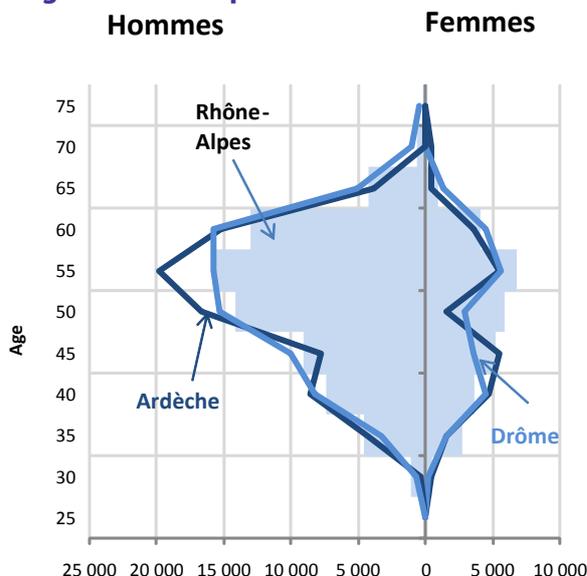
Dans le **fichier ADELI** du Ministère des Affaires Sociales, les médecins sont enregistrés et comptabilisés au titre de leur activité principale (salariée ou libérale). L'**assurance maladie** par contre retient en tant que médecins libéraux tous ceux qui ont une part d'activité libérale donnant lieu à perception d'honoraires (dont les médecins à temps plein ayant une activité privée à l'hôpital). Les médecins hospitaliers sont comptabilisés par l'enquête **SAE**, sur la base des chiffres communiqués par les établissements hospitaliers.

La **densité médicale** est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.

Pyramide des âges des médecins généralistes libéraux de l'Ardèche et de la Drôme par rapport à la région Rhône-Alpes en 2010*



Pyramide des âges des médecins spécialistes libéraux de l'Ardèche et de la Drôme par rapport à la région Rhône-Alpes en 2010*



Source : ARS

Exploitation ORS RA

*Répartition par âge et sexe pour 100 000 médecins

Sexe ratio (hommes/femmes) des médecins libéraux en 2010 selon l'âge

Age	< 40 ans	40-49 ans	50-59 ans	> 59 ans
Médecins généralistes				
Ardèche	0,9	1,6	3,3	9,8
Drôme	0,8	1,1	2,8	8,4
Rhône-Alpes	0,7	1,2	2,2	6,8
Médecins spécialistes				
Ardèche	2,4	1,6	5,2	4,5
Drôme	2,3	2,3	3,7	3,9
Rhône-Alpes	1,9	1,9	2,4	3,6

Source : ARS

Exploitation ORS RA